



Communiqué de presse du Comité Guillaume Tell du 14 décembre 2015

Révision de la Directive armes : Le Comité Guillaume Tell en accord avec le ministère de l'Intérieur

Le Comité Guillaume Tell approuve la réaction d'extrême fermeté du gouvernement français dans sa lutte contre le terrorisme et soutient le plan national de lutte contre les armes illégalement détenues présenté par Bernard Cazeneuve.

Le Comité Guillaume Tell qui représente les 2 millions d'utilisateurs légaux d'armes à feu se réjouit du bon sens et des échanges constructifs qui ont prévalu lors de la réunion de concertation qui a eu lieu jeudi 10 décembre au ministère de l'Intérieur avec les conseillers du ministre et les services, sous la présidence de Michel Lalande, directeur de Cabinet de Bernard Cazeneuve.

Depuis les attentats de Paris, les chasseurs, tireurs sportifs, amateurs de ball-trap et collectionneurs sont très inquiets des mesures liberticides proposées par la Commission européenne sous couvert de lutte contre le terrorisme, la délinquance et le trafic d'armes.

Au lieu de s'interroger sur la mauvaise application de la Directive armes de 2008 dans certains états membres, notamment en matière de neutralisation, du respect des procédures de transferts et de traçabilité des armes, la Commission européenne vient d'afficher un nouveau catalogue de contraintes inutiles, sans aucun effet sur la lutte contre le terrorisme et la délinquance armée.

Comme le gouvernement français, nous sommes favorables à certaines mesures urgentes à l'échelle européenne pour lutter contre les terroristes et la délinquance, et totalement opposés aux mesures qui vont nuire aux honnêtes citoyens détenteurs légaux d'armes.

A travers toute l'Europe, cela a provoqué une mobilisation générale des chasseurs, tireurs sportifs et collectionneurs, car la modification de la Directive est programmée en urgence d'ici quelques semaines.

Pour nous, cela se traduit par de nombreuses réunions au ministère de l'Intérieur avec lequel nous avons déjà un dialogue permanent et exemplaire, tant sur le rapport Guépratte pour le contrôle des armes civiles, que pour le Plan national de lutte contre les armes illégalement détenues.

Le Comité Guillaume Tell a clairement affiché son soutien à la réforme proposée par le préfet Guépratte et au plan national de lutte de Bernard Cazeneuve, car ils ne se trompent pas de cible. Il est impératif de créer un service central au sein du ministère de l'Intérieur, totalement dédié aux armes et aux trafics, et d'établir un plan de lutte qui associe les utilisateurs légaux.

Ce jeudi et à la demande du directeur de Cabinet du ministre de l'Intérieur, toutes les mesures concernant la réforme européenne sur les armes et le plan national de lutte contre les armes illégalement détenues ont fait l'objet d'une large concertation sans langue de bois, et avec des arbitrages de bon sens.

Les membres du Comité ont pu expliquer leurs positions sur tous les sujets abordés et échanger utilement sur les quelques divergences avec certains services.

Parmi les sujets abordés et sur lesquels une position commune a été arrêtée avec le ministère de l'Intérieur, il y a le maintien des 4 catégories et du classement actuel en cours, le maintien du classement et de l'usage des armes semi-automatiques tel qu'il est aujourd'hui pour les chasseurs et les tireurs sportifs, la mise en œuvre des moyens d'interdiction de la transformation des armes automatiques en armes semi-automatiques, l'irréversibilité de la neutralisation, les armes d'alarme, un meilleur contrôle d'Internet à travers notamment des courtiers, la gestion opérationnelle des fichiers d'armes et d'interdits d'armes, le rôle des organisations dans le renseignement, les systèmes de marquage, la dématérialisation des données et pièces justificatives, les registres des armuriers, les certificats médicaux, le traitement des autorisations de transferts entre Etats membres, l'usage des modérateurs de son, la problématique des transports d'armes par les compagnies, les associations et sociétés faisant de l'initiation au tir, le débat sur la notion d'apparence d'une arme automatique, les armes antiques et de reproduction, etc.

Un tel accord global entre le ministère de l'Intérieur et le Comité Guillaume Tell était indispensable, car la diplomatie française aura une influence considérable dans les négociations européennes qui sont engagées depuis plusieurs semaines et qui aboutiront à la modification de la Directive.

Avec le feu vert de Michel Lalande, le Comité va travailler en étroite relation avec le pôle diplomatique du Cabinet du ministre afin d'échanger nos informations en temps réel sur l'état des négociations européennes et sur les actions à conduire auprès des autres états membres et du Parlement européen.

Toutes nos organisations nationales et européennes du monde de la chasse, du tir sportif, des armuriers et des fabricants sont mobilisées 24 h sur 24 h pour défendre nos intérêts légitimes tout en soutenant les mesures de lutte contre le terrorisme, les trafics d'armes et la délinquance.

Pour tout contact :

Thierry Coste - 06 80 87 77 05

Secrétaire général du Comité Guillaume Tell

E-mail : thierry.coste@accesy.com

NB : Le Comité Guillaume Tell regroupe, depuis 16 ans, la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) présidée par Bernard Baudin, la Fédération Française de Tir (FFTir) présidée par Philippe Crochard, la Fédération Française de Ball-trap (FFBT) présidée par Jean-Michel Moutoufis, l'Association Nationale de Défense des Tireurs Amateurs et Collectionneurs d'Armes (ANTAC) présidée par Eric Bondoux, la Chambre Syndicale Nationale des Armuriers Professionnels (CSNAP) présidée par Yves Gollety et la Chambre Syndicale Nationale des Fabricants et Distributeurs d'Armes, Munitions, Equipements et Accessoires pour la Chasse et le Tir Sportif (SNAFAM) présidée par Dominique Billot.